

L'actualité de l'assurance vie des quinze derniers jours de L'Agefi Actifs (5 déc.- 21 déc.)

Contrats diversifiés, renonciation, primes manifestement exagérées,

Immobilier allemand, contrats luxembourgeois, Skandia, AG2R La Mondiale, Suravenir, logiciels,

Marché de l'assurance vie

Le Conseil d'Etat confirme l'imposition ISF des contrats diversifiés

Dans l'instruction n° 7 S-4-10 du 4 janvier 2010, l'administration a commenté le traitement fiscal, au regard de l'impôt de solidarité sur la fortune, des contrats d'assurance-vie diversifiés. Pour le Conseil d'Etat, le redevable qui fait valoir que ce type de contrat doit être exclu de l'assiette taxable, n'est pas fondé à déduire des « *règles particulières que les contrats rachetables par nature, dont la possibilité de rachat a seulement été différée par une clause contractuelle, devraient être également regardés comme non rachetables lors de leur souscription et ne devenir rachetables qu'à l'expiration du terme fixé par la clause d'indisponibilité, alors que ni le code général des impôts ni le code des assurances ne prévoient la possibilité d'une telle évolution de la nature de ces contrats* ». En conséquence, l'instruction n'est pas annulée. CE, n° 349202, 3 décembre 2012. Lire la [brève](#).

Renonciation : Mention obligatoire de la note d'information dans le bulletin d'adhésion

Pour la première fois, une cour d'appel vient de se prononcer sur la validité de l'exercice de la faculté de renonciation par un assuré du contrat d'assurance vie souscrit après l'entrée en vigueur de la loi du 15 décembre 2005. Lire l'article [ici](#).

Sanction d'une Cour d'appel sur le dispositif de la faculté de renonciation

Le 13 décembre, la Cour de cassation, fidèle à sa jurisprudence, a sanctionné l'arrêt en considérant qu'il résultait des propres constatations de la Cour d'Appel que « *l'assureur n'avait pas remis à l'assuré, contre récépissé, une note d'information distincte sur les dispositions essentielles du contrat* ». Lire la [brève](#).

Primes manifestement exagérées

Dans une tribune, Brigitte Audureau revient sur la notion de primes manifestement exagérée au regard des arrêts de la Cour de Cassation n°10-21.760 du 3 novembre 2011 et n°10-30899 du 6 octobre 2011. Consulter la [tribune](#).

Lancement d'un contrat dédié à l'immobilier allemand

La Société Robustus GmbH, conceptrice d'un contrat d'assurance-vie exclusivement basé sur l'immobilier allemand, vient d'ouvrir à Paris sa filiale française Robustus France Sarl. Elle développe également « Robustus privilège » un contrat d'assurance vie dédié à l'immobilier allemand. La société communique sur des taux de rendement ciblés de 6.5 % à 8 % nets de gestion. La gestion des actifs immobiliers est assurée par Fairvesta au sujet de laquelle L'Agefi Actifs avait consacré un article. Il y était rappelé qu'« à deux reprises, en 2011 et cette année, l'AMF a alerté le public sur les activités de cette société ». Consulter la brève en ligne [ici](#).

Développement des contrats luxembourgeois pour les CGPI

Nortia et Union Financière George V ont lancé un contrat d'assurance vie et un contrat de capitalisation. Une offre à multiples tiroirs pour le souscripteur, source de rémunérations potentielles pour les distributeurs. Lire l'article [ici](#).

Skandia lance Skandia Gestion Privée, un contrat d'assurance vie haut de gamme

Skandia Gestion Privée intègre cinq modes de gestion dont la gestion personnalisée, la gestion conseillée, la gestion déléguée, la gestion active et la gestion libre. [Lire la brève](#).

Le groupe AG2R La Mondiale est satisfait de son année 2012

Le groupe AG2R La Mondiale dresse un premier bilan de l'activité en assurances de personnes pour l'année 2012. Dans le domaine de l'assurance vie épargne et retraite, le chiffre d'affaires progresse de +12% avec une collecte nette supérieure à 1 milliard d'euros. Lire la [brève](#).

Hedios et Suravenir lancent un nouveau contrat en ligne

Produit internet en marque blanche assuré par Suravenir, Hedios Life sera distribué par le site communautaire Hedios. Suravenir indique que les acteurs de l'assurance vie en ligne progressent significativement dans son portefeuille. En 2012, la collecte sur le canal internet serait de l'ordre de 350 millions sur un total de 2 milliards. Consulter la brève [ici](#).

Lancement du logiciel d'Assurances Middle Office

Middle Office Assurances (MOA) est un logiciel qui permet aux assureurs de commercialiser des contrats multi supports par ses réseaux de commerciaux via internet. Selon le communiqué de presse, ses modules permettent de couvrir l'extranet à destination des clients et des réseaux commerciaux, les souscriptions en ligne, les opérations sur contrat saisies par les clients ou par leurs mandataires. M.O.A a été conçu par Marc Monti, anciennement directeur général de Courtage & Systèmes, plate forme de commercialisation de contrats d'assurance vie. Accéder à la brève en ligne [ici](#).

Gestion administrative d'un portefeuille de contrats

Accenture a signé un contrat de 10 ans avec Generali France pour la gestion d'un portefeuille de plus de 100.000 contrats d'assurance vie individuelle que Generali France ne souscrit, commercialise ou ne promet plus. Cet accord a été signé en février 2012. Selon le communiqué de presse, « *Accenture procédera à une refonte et à une industrialisation des processus de gestion des contrats de l'assureur, afin de permettre une amélioration de service et une productivité accrue. Accenture utilisera sa nouvelle plateforme de traitement qui s'appuie sur son progiciel de gestion de contrats d'assurance vie, « Accenture Life Insurance Platform ».*

Taux de rendement

Mutavie, filiale assurance-vie du groupe Macif, communique un taux de rendement net de frais de gestion de 3,15 % sur Actiplus, son principal contrat. Ce taux est appliqué à un encours de 4.675 millions d'euros. L'année dernière ce taux était de 3,45 %.

Chez La Carac, ces taux s'établissent à 3,75 % pour Etraid'Epargne Carac, contre 3,90 % en 2011. Compte Epargne Carac, Compte Epargne Famille et Carac Profileo sont à 3,70 % contre 4 % en 2011.

MAAF maintient un rendement de 3,20% net sur son contrat Winalto.

Marché de l'assurance vie : La collecte nette légèrement négative à – 200 millions d'euros

Les cotisations brutes atteignent 8,7 milliards d'euros et les prestations 8,9 milliards. Depuis le début de l'année la collecte nette a diminué de 3,6 milliards d'euros. Sur un an glissant, cette diminution atteint 10 milliards d'euros. L'encours des contrats d'assurance vie (provisions mathématiques + provisions pour participation aux bénéfices) s'élève à 1 385,5 milliards d'euros soit une progression de 3 % sur un an.